

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 74 (1948)
Heft: 23

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 17 francs
Etranger : 22 francsPour les abonnements
s'adresser à la librairie**F. ROUGE & Cie**
à LausannePrix du numéro :
1 Fr. 25

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève; Vice-président : G. EPITAUX, architecte, à Lausanne; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. † L. HERTLING, architecte; P. JOYE, professeur; *Vaud* : MM. F. CHENAUX, ingénieur; † E. ELSKES, ingénieur; E. D'OKOLSKI, architecte; A. PARIS, ingénieur; CH. THÉVENAZ, architecte; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur; E. MARTIN, architecte; E. ODIER, architecte; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte; G. FURTER, ingénieur; R. GUYE, ingénieur; *Valais* : MM. J. DUBUIS, ingénieur; D. BURGÈNER, architecte.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur. Case postale Chauderon 475, LAUSANNE

TARIF DES ANNONCESLe millimètre
larg. 47 mm.) 20 cts.Réclames : 60 cts. le mm.
(largeur 95 mm.)Rabais pour annonces
répétées**ANNONCES SUISSES S.A.**5, Rue Centrale
Tél. 2 33 26LAUSANNE
et Succursales**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE**

A. STUCKY, ingénieur, président; M. BRIDEL; G. EPITAUX, architecte; R. NEESER, ingénieur.

SOMMAIRE : Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne. Ecole d'architecture et d'urbanisme : *Projets des élèves*, par J. TSCHUMI, professeur, directeur des Ateliers d'architecture et d'urbanisme. — **BIBLIOGRAPHIE.** — **COMMUNIQUÉ :** *Conférence à l'Ecole polytechnique de Lausanne.* — **SERVICE DE PLACEMENT.**

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

ÉCOLE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME**PROJETS DES ÉLÈVES**

par J. TSCHUMI, professeur

Directeur des Ateliers d'architecture et d'urbanisme

A l'occasion du premier Congrès international des architectes, à Lausanne, il appartenait à l'Ecole d'architecture et d'urbanisme d'organiser une exposition des travaux de ses élèves, exprimant la tendance générale de l'enseignement de l'Ecole.

Nous avons plaisir à présenter aux lecteurs du *Bulletin Technique* quelques-uns de ces projets. Si la place est trop restreinte pour donner une idée exacte de l'enseignement de l'Ecole, ces quelques photographies toutefois permettent d'en faire saisir les idées directrices.

Sans présenter un type de chacun des projets dont l'étude est nécessaire pour la formation de l'architecte, ces quelques plans définissent les buts recherchés.

Le dosage et la hiérarchie des programmes permettent l'acquisition de connaissances précises dans le domaine des techniques, le libre épanouissement des dons artistiques et des qualités de jugement dans le domaine de l'esthétique.

Au début, période d'initiation extrêmement importante. Le jeune homme est perméable au meilleur comme

au pire. Il convient de le rendre sensible à la beauté des proportions, des percements, des volumes, à la délicatesse d'une mouluration. Il convient d'activer sa sensibilité dans un cadre souple mais déterminé.

Puis viennent les études de composition, en liaison avec les recherches fonctionnelles et constructives, étude des d'habitat, de la maison individuelle à la cité d'habitation, études d'édifices publics, études décoratives. Enfin études de grands ensembles, études d'urbanisme.

Autant de problèmes actuels qu'il y a lieu d'aborder.

L'évolution permanente des méthodes de construire, l'évolution des principes régissant les groupements de l'habitat, la composition des villes, de la dispersion à la concentration déterminent au sein de notre atelier les ferments nécessaires à l'émulation créatrice.

Devant les tâches écrasantes qui incombent aux architectes de notre temps, il convient que les problèmes à résoudre soient nettement définis et que ceux-ci soient posés et étudiés à l'Ecole afin que les générations nouvelles soient préparées à ces vastes travaux.